

Accises: taux réduit sur la bière produite localement dans la région autonome de Madère, Portugal

2007/0273(CNS) - 08/05/2008 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 569 voix pour, 12 voix contre et 15 abstentions, une résolution législative qui approuve telle quelle, suivant la procédure de consultation, la proposition de décision du Conseil autorisant le Portugal à appliquer un taux réduit d'accise à la bière produite localement dans la région autonome de Madère.

Le rapport avait été déposé en vue de son examen en séance plénière par M. Sérgio **MARQUES** (PPE-DE, PT), au nom de la commission du développement régional.